



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

N° 05/2018

JUIN

05/06/2018

AGENDA

- **Information aux Neufmonastériens**
- **Plan canicule**
1er juin au 31 Août 2018
- **Maladie de Lyme**
Avril à novembre
- **Soirée musicale**
15 juin La Houssaye en Brie
- **Opération Tranquillité Vacances**
Voir infos générales site internet
- **Remise des dictionnaires**
Samedi 23 juin 2018 à 9h00 à l'école
- **Exposition et kermesse à l'école**
Samedi 23 juin 2018 .infos « Les Galopins »
- **Fermeture centre aéré**
Fermé à partir du 5 juillet 2018
- **Fermeture garderie**
Fermée à partir du 7 juillet 2018
- **Fermeture bibliothèque**
Du 23/07 au 31 Août 2018
- **Horaires d'été de la mairie**
Juillet et août 2018
- **Colis de Noël des Aînés**
Inscription 30 juin 2018
- **Bus itinérant CC du Val Briard** Vendredi 3 Août 2018
- **Brocante** : Dimanche 9 septembre 2018
- **Epicerie le BOCCO** : nouveaux horaires

INFORMATIONS AUX NEUFMONASTERIENS

Petit rappel : Qui fait quoi ?

Suite à une recrudescence d'appels en mairie, pour des problèmes qui n'incombent en rien à la collectivité, nous vous rappelons certaines règles :

- Si vous rencontrez une difficulté avec l'eau potable ou l'assainissement, veuillez contacter votre fournisseur Suez. Le numéro se trouve sur votre facture.
- Pour un problème de coupure d'électricité, rapprochez-vous de votre fournisseur d'électricité. Le numéro d'appel se trouve également sur votre facture.

Lorsque nous sommes informés d'une avarie importante, d'une panne... nous vous informons par les moyens habituels tel que : le panneau lumineux, le site web de la mairie et enfin pour ceux qui sont inscrits par SMS.

- Si vous rencontrez une difficulté sur la voie publique (altercation, incivilité avec un voisin ou autre, problème de stationnement, nuisances sonores...) il vous appartient de faire intervenir les forces de l'ordre soit, la gendarmerie.

Je vous rappelle que les pouvoirs du maire ne m'autorisent pas à me substituer aux gendarmes.

Toutefois, la porte de mon bureau reste ouverte pour échanger avec vous et tenter de résoudre certains problèmes, lorsque cela est possible.

Enfin, les mails anonymes, résultant de « citoyens » indéliçats, peu courageux et peu informés ne seront pas traités.

Le Maire,
B. CARMONA

Plan canicule 2018

Nous vous informons que dans le cadre du plan canicule déployé tous les ans du 1^{er} juin au 31 août, les personnes de plus de 65 ans seules et / ou handicapées ont la possibilité de se faire inscrire sur le registre communal si ce n'est pas déjà fait.

Cette inscription vous permet de bénéficier de l'intervention du CCAS en cas de problème pendant cette période.

Si votre inscription est faite c'est inutile de la refaire.



Maladie de Lyme

Les tiques sont plus actives d'avril à novembre, des brochures sont disponibles en mairie pour vous informer.



Soirée musicale vendredi 15 Juin 2018 à 20h 30 en l'église de La Houssaye en Brie

1^{ere} partie :
chant polyphonique, répertoire varié Interprété par le chœur Jodelle
accompagné à la flûte traversière par Agnès Alloui
sous la direction de Michel Vallois



2^{eme} partie:
groupe rock du val de Marne



participation libre

Opération Tranquillité Vacances

Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de Mortcerf (01.64.04.30.24).

De leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité feront en sorte de surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires sur place ou sur notre site Internet

www.neufmoutiers-en-brie.fr

Rubrique « Vie pratique et onglet « INFOS GENERALES ».



Remise des dictionnaires



Mr le Maire et son Conseil Municipal invitent les enfants de CM2 et leurs parents à la remise d'un dictionnaire français / anglais le samedi 23 juin à 9h00 suivie d'un petit déjeuner dans le hall de l'école en présence de Mme la directrice Stecker-Valette, ses adjointes et du personnel communal.

Exposition et Kermesse le 23 juin 2018

L'école présente une exposition à partir de 10h30 à l'issue de la cérémonie des dictionnaires à l'école et l'Association « les Galopins » organise la kermesse et vous invitent à venir nombreux partager cette journée.

Plus d'infos vous seront transmises par l'école et l'association « Les Galopins ».

Centre aéré



Le centre aéré situé à l'école Daniel Balavoine sera ouvert jusqu'au 4 juillet 2018.

Réouverture le 5 septembre 2018.

La garderie sera assurée jusqu'au 6 juillet 2018 à 19h.

Fermeture Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 31 Août 2018.

Réouverture le 1 septembre 2018 de 10h30 à 12h30.



Horaires d'été du secrétariat de mairie



Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Fermeture le samedi 14 juillet de 9h à 12h pour la fête Nationale

Fermeture le mercredi 15 Août pour la fête de l'Assomption.

Ouverture de la Mairie pour la période hors jours fériés du 1 juillet au 31 Août inclus.

- ⇒ Lundi de 14h à 16h30
- ⇒ Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- ⇒ Vendredi de 14h à 16h30

La permanence du samedi ne sera pas assurée pour la période du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre inclus
Reprise des horaires et permanences habituels dès le lundi 3 septembre 2018.



Colis de Noël des Aînés

Chaque année Mr le Maire et le CCAS offrent aux séniors de la commune un colis de Noël.
Conditions d'inscription pour le colis de Noël :

- ⇒ Avoir 70 ans dans l'année 2018
- ⇒ Avoir sa résidence principale dans la commune

Date limite d'inscription pour **les nouveaux inscrits : le 30 juin 2018**

Un bus itinérant du Service Jeunesse de la CC Val Briard s'installera



LE VENDREDI 3 AOÛT 2018 DE 10H A 17H00

Place de l'école

Ce bus est un espace pour accueillir des jeunes de 11 à 17 ans sans inscription et gratuitement avec deux animatrices pour échange, rencontre et partage de compétences et de savoir-faire.
Des affiches et brochures seront disponibles en mairie et via le site internet pour vous informer.

Le dimanche 9 septembre 2018



Cette année, la brocante sera organisée par une personne indépendante de la mairie, pour vous faire inscrire vous pouvez joindre :

Mr Jeannot GUYOT au 06.20.19.77.44

Pour les associations communales désireuses d'avoir un emplacement gratuit, merci de vous faire inscrire en mairie.

L'épicerie « le Bocco » nous informe des changements d'horaires d'ouverture de son magasin.

Lundi : 8h à 13h00 - Mardi : 8h à 15h et du mercredi au dimanche 8h00 à 22h 00
et les jours fériés aux mêmes heures.
